Exemples d'enquêtes et d'études menées par la Cire Languedoc-Roussillon

Évaluation des risques pour la santé liés à l'environnement :

- évaluation des risques sanitaires autour de sites pollués,
- évaluation de l'exposition de la population suite à un accident industriel,
- incidence des intoxications au monoxyde de carbone dans la région Languedoc-Roussillon (morbidité hospitalière et mortalité).

Investigations régionales d'épidémies :

- épidémie de shigellose dans l'Aude,
- cas groupés de pneumopathies à pneumocoque,
- grippe en collectivité de personnes âgées.

Participation à des programmes nationaux :

- système d'alerte "canicule et santé"
- évaluation de l'impact sanitaire de la pollution atmosphérique (Montpellier, Nîmes et Perpignan),
- surveillance des fièvres West Nile.

.

Cire Languedoc-Roussillon

Direction régionale des affaires sanitaires et sociales
615, boulevard d'Antigone
34064 Montpellier Cedex 2
Tél. : 04 67 22 89 04
Fax : 04 67 22 73 65
Courriel : dr34-cire@sante.gouv.fr

Institut de veille sanitaire

12, rue du Val d'Osne
94415 Saint-Maurice Cedex
Tél. : 01 41 79 67 00 (standard)
Fax : 01 41 79 67 67
Site Internet : http://www.invs.sante.fr

Cellule interrégionale d'épidémiologie **Languedoc-Roussillon**

Liberté • Égalité • Fraternité
RÉPUBLIQUE FRANÇAISE
Ministère de la Santé et des Solidarités

Drass Languedoc-Roussilon

INSTITUT DE VEILLE SANITAIRE

L'Institut de veille sanitaire et les Cellules interrégionales d'épidémiologie

L'Institut de veille sanitaire (InVS) est un établissement public de l'État, placé sous la tutelle du ministère chargé de la Santé. Il a pour mission de surveiller l'état de santé de la population et d'alerter les pouvoirs publics en cas de menace pour la santé publique. La mission de l'InVS se décline dans tous les champs d'action de la santé publique : maladies infectieuses, effets de l'environnement sur la santé, risques d'origine professionnelle, maladies chroniques et traumatismes…

L'InVS mobilise, anime et coordonne un réseau de santé publique qui comprend des professionnels de santé, des instituts de recherche, des établissements de soins publics et privés, des caisses d'assurance maladie, des laboratoires et des associations de malades et d'usagers.

La mission de l'InVS est relayée en région par 16 Cellules interrégionales d'épidémiologie (Cire). Placée sous la responsabilité scientifique de l'InVS et installée au sein des Directions régionales des affaires sanitaires et sociales (Drass), la Cire représente l'InVS en région notamment dans la réponse aux signaux d'alerte sanitaire. Fin 2005, le dispositif régional compte une centaine de personnes.

Cire Languedoc-Roussillon

localisée à Montpellier

Les missions de la Cire

- **Apporter** sur le terrain une réponse rapide aux signaux d'alerte sanitaire : analyse du signal, investigation, évaluation du risque, alerte, proposition de gestion de l'alerte.

- **Collaborer** étroitement avec les services déconcentrés (Drass, Ddass) du ministère chargé de la Santé et apporter une expertise indépendante tournée vers l'aide à la décision.

- **Recueillir, exploiter, analyser et interpréter** les données de surveillance permettant de détecter et d'évaluer précocement tout événement sanitaire pouvant constituer une menace de santé publique.

- **Coordonner et animer** la veille sanitaire régionale, en particulier dans le cadre du plan régional relatif à l'alerte et à la gestion des situations d'urgence sanitaire (loi du 9 août 2004 relative à la politique de santé publique).

- **Mener** des études en appui à des programmes de santé publique menés dans la région.

- **Contribuer** à la formation des professionnels de santé dans les domaines de l'épidémiologie et de l'évaluation des risques.